

vèle au VI<sup>e</sup> siècle, l'existence, dans notre ville, d'une école destinée aux clercs de l'église de Lyon revêtus de l'ordre de lecteur. Cette notion est d'un haut intérêt, sans doute, mais elle ne saurait nous étonner comme une chose insolite : on va voir que diverses données fournies par l'antiquité ecclésiastique tendent à nous faire envisager cette institution comme tout-à-fait en rapport avec d'autres usages, et nécessaire, en quelque sorte, pour former ces membres du clergé inférieur aux fonctions qu'ils avaient à remplir.

Nous savons que les derniers degrés de la cléricature, dans ce temps de modestie et de piété, étaient souvent remplis par des hommes avancés en âge, qui tenaient à grand honneur les moindres places dans la maison de Dieu; les témoignages en sont fréquents dans l'histoire ecclésiastique. Mais elle nous apprend aussi que des jeunes gens, des adolescents, des enfants même étaient fort souvent initiés à la cléricature, et appelés notamment à l'ordre des lecteurs : je dois rappeler ici quelques exemples marquants de semblables ordinations, outre ceux qu'on a pu observer dans plusieurs des monuments lapidaires que je viens de rapporter.

Saint Cyprien s'exprime ainsi au sujet d'un jeune confesseur de la foi dont il avait cru devoir récompenser le courage et les vertus, en l'élevant au lectorat : *Aurelius, frater noster, illustris adolescent, a Domino jam probatus, et Deo carus, in annis adhuc novellus, sed in virtutis ac fidei laude provectus, minor in aetatis suae indole, sed major in honore, gemino hic agone certavit, bis confessus, bis confessionis suae victoria gloriosus, et quando vixit in cursu factus extorris, et cum denuo certamine fortiore pugnavit triumphator et victor in prælio passionis.... Merebatur talis clericæ ordinationis ulteriores gradus, et incrementa majora, non de annis suis, sed de meritis aëstimandus ; sed interim placuit ut ab officio lectionis incipiatur* (1). Saint Augustin mentionne un lecteur adolescent (2); et ailleurs, dans un passage que je rapporterai plus loin, il parle en termes généraux d'enfants revêtus de cet ordre. Un historien de cette époque, Victor de Vite, ou d'Utique (car on

(1) *Epist. XXXIII; Op. p. 46.*

(2) *Epist. CCIX ad Cælestin. pap., 3; Op., tom, II, col. 777.*